

## **Problématique de la communication dans la gouvernance locale en Côte d'Ivoire : Cas de la Commune de BON-DOUKOU**

**Dénis Roméo Bolou OKOU,**  
Docteur en Sciences de l'Information et  
de la Communication  
Université de Bondoukou,  
Cote d'Ivoire  
[romys4013@yahoo.fr](mailto:romys4013@yahoo.fr)

### **Résumé :**

*La décentralisation avancée en Côte d'Ivoire, cherche à accroître la participation des citoyens. Cela comprend une mise en avant de la démocratie participative et un rôle nouveau pour les citoyens dans les affaires publiques. Une analyse des documents sur la participation révèle que des changements importants sont nécessaires pour instaurer de nouveaux liens institutionnels, une meilleure gouvernance et une communication locale participative. La constitution souligne l'importance de cette participation, mais un paradoxe existe Les élus souffrent d'un manque de transparence, et les citoyens ignorent leurs devoirs dans la commune cela donne l'impression que la décentralisation est en panne » parce que « les élus locaux, malgré les plans de développement adoptés, maîtrisent mal la gestion de leurs localités et naviguent à vue. Un changement dans la gouvernance est crucial pour que la participation ait un réel impact et pour instaurer une nouvelle culture politique et de confiance entre élus et citoyens.*

**Mots clés :** *Communication locale, participation, relation, gouvernance, décentralisation.*

## **Communication issues in local governance in Ivory Coast: Case of the Commune of BONDOUKOU**

### **Abstract :**

*Advanced decentralization in Côte d'Ivoire seeks to increase citizen participation. This includes a focus on participatory democracy and a new role for citizens in public affairs. An analysis of documents on participation reveals that significant changes are needed to establish new institutional links, better governance, and participatory local communication. The constitution underlines the importance of this participation, but a paradox exists: elected officials suffer from a lack of transparency, and citizens are unaware of their duties in the municipality. This gives the impression that decentralization is stalled because "local elected officials, despite adopted development plans, have poor management of their localities and are navigating blindly. A change in governance is crucial for participation to have a real impact and to establish a new political culture and trust between elected officials and citizens."*

**Keywords:** *Local communication, participation, relationships, governance, decentralization.*

## Introduction

Depuis le temps colonial, la Côte d'Ivoire a une forte centralisation des décisions administratives et financières au sein de l'État central. Même après les années 60, malgré des tentatives de décentralisation, les lois ne se sont pas appliquées. Le guide de la Décentralisation Ivoirienne (2000-2024)<sup>1</sup> indique que cette centralisation freine la démocratie et la responsabilisation des collectivités locales. En 1990, les autorités ivoiriennes ont reconnu l'urgence d'accélérer le processus des collectivités territoriales décentralisées, entraînant une réforme de l'administration territoriale axée sur la décentralisation et la déconcentration.

La décentralisation repose sur l'auto-administrations des collectivités locales et le transfert de certaines prérogatives du pouvoir central. En Côte d'Ivoire, cela implique la création de communes autonomes avec une personnalité juridique. La déconcentration, en revanche, découpe les départements sans leur donner d'autonomie. Le préfet gère les services déconcentrés<sup>2</sup>.

Mais quatre ans après sa mise en vigueur, on s'avise, à travers le rapport sur les quatre années de décentralisation

---

<sup>1</sup> Guide méthodologique d'élaboration et de mise en œuvre des schémas régionaux d'aménagement du territoire - Direction Générale du Développement de l'Economie Régionale

[www.chromeextension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://plan.gov.ci/assets/fichier/MANUEL-SRAT.pdf](http://www.chromeextension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://plan.gov.ci/assets/fichier/MANUEL-SRAT.pdf) Consulté le 17 Février 2025

<sup>2</sup> planification locale participative en Côte d'Ivoire « Guide du praticien » Ministère du Plan et du Développement [www.chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-PLANIF-LOCALE-BOITE-OUTIL.pdf](http://www.chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-PLANIF-LOCALE-BOITE-OUTIL.pdf)

que celle-ci n'a pas totalement comblé les espoirs placés en elle quant à ses enjeux que sont la participation des citoyens à la gestion des affaires de leur commune, l'indépendance des citoyens vis-à-vis de l'Etat, bref l'enracinement de la démocratie à la base et le développement local.

Selon Degny Segui (2006), les élus locaux en général, et le maire en particulier n'ont pas reçu une formation en gestion municipale avant de se faire élire. Il n'y a pas une école municipale par laquelle passent les responsables locaux avant leur élection. D'où le problème de compétence parfois noté des dirigeants et des difficultés relationnelles entre les élus locaux et la société civile.

La dimension locale et nationale crée de la confusion parmi les populations. Les compétences des communes sont mal comprises, et l'idée que l'État doit tout faire persiste. Cela entraîne des problèmes comme la colère des citoyens, leur non-participation, et des conflits internes. Les élus souffrent d'un manque de transparence, et les citoyens ignorent leurs devoirs dans la commune. Ceci freine inévitablement le décollage socio-économique des communes en Côte d'Ivoire et fait dire que la décentralisation est en panne » parce que « les élus locaux, malgré les plans de développement adoptés, maîtrisent mal la gestion de leurs localités et naviguent à vue » (Dumont, R. (1980) et fait penser à Paul Dehoumon (2006) que la décentralisation se trouve « entre risques et espoirs.

Au regard de ces problèmes, et en ce qui concerne les populations locales, on pourrait penser à une résistance au changement dans la mesure où cette dernière résulte soit d'une insuffisance d'information, soit de la difficulté à s'adapter aux nouvelles conditions.

Cette problématique nous amène à formuler la question suivante : **Comment peut-on améliorer la gouvernance locale à partir de la communication ?**

L'objectif de cette étude est d'analyser le rôle de la communication dans la gouvernance locale en Côte d'Ivoire

Nous partons de l'hypothèse que Si la communication est facteur essentiel du développement local, les obstacles au décollage socio-économique de Bondoukou, sont liés à une insuffisance de pratiques communicationnelles.

Pour répondre à notre question de recherche et confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous allons adopter la démarche méthodologique suivante :

Concernant la partie théorique, on va faire recours à une recherche documentaire en utilisant des ouvrages, des sites internet et des travaux de recherche universitaires. Notre méthode de recherche sera mixte à savoir qualitative et quantitative.

Afin de mener notre étude à bien, on va organiser notre travail en trois (3) parties. La première partie s'intitulera autour du cadre théorique et méthodologique ainsi que la présentation du cadre de référence théorique. La deuxième partie portera sur la présentation des résultats. Enfin nous aborderons la discussion des résultats dans la troisième partie suivie de la conclusion.

## **1. Approche théorique et méthodologique**

### **1.1. Approche théorique**

#### *1.1.1. Définition des concepts*

**Gouvernance locale :** Le concept de gouvernance a été inventé par les institutions de Bretton Woods dans les années 80 et est aujourd'hui adopté par la quasi-totalité des

milieux institutionnels nationaux et internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux (Zannou, G., 1984). Chez la plupart de ceux qui, au sein du secteur public comme au sein du secteur privé, emploient le thème de gouvernance, celui-ci désigne avant tout un mouvement de "décentrement" de la prise de décisions, avec une multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision. Pour la Banque Mondiale<sup>1</sup>, la gouvernance recouvre les normes, traditions et institutions à travers lesquelles un pays exerce son autorité sur le bien commun. La gouvernance recouvre aussi bien la capacité du gouvernement à gérer efficacement ses ressources, à mettre en œuvre des politiques pertinentes, que le respect des citoyens et de l'Etat pour les institutions, ainsi que l'existence d'un contrôle démocratique sur les agents chargés de l'autorité. La gouvernance telle que définie dans un manuel publié par Africare (Richard P., 1995), est l'exercice des pouvoirs économique, politique et administratif dans le but de gérer les affaires publiques du pays à tous les niveaux.

Selon le DGDDL, la gouvernance est un ensemble de valeurs, d'orientations et d'institutions qui permettent à une société de gérer ses processus économiques, politiques et sociaux à tous les niveaux grâce à l'interaction entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé.

De manière constante, trois éléments sont à retrouver dans la définition du mot gouvernance : la gouvernance est définie comme l'exercice du pouvoir ou de l'autorité dans un pays, l'exercice du pouvoir ou de l'autorité sous-entend l'ensemble des règles, procédures, institutions et méca-

---

<sup>1</sup> Rapport de la Banque Mondiale sur la gouvernance  
<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/governance/overview>

nismes mis en place pour régler la manière dont ce pouvoir ou cette autorité est exercée, et enfin la possibilité offerte ou non par l'ensemble de ces règles, procédures, institutions et mécanismes aux citoyens d'exprimer leurs intérêts, d'exercer leurs droits et de participer au processus de prise de décisions et à l'exercice du pouvoir.

La gouvernance concerne en particulier les sociétés par actions où les actionnaires ne doivent pas être simplement des pompes à apporter de l'agent, les institutions publiques telles que l'Etat, les collectivités locales, pour le respect des citoyens (Besson-Ancel I., 2003). Dans le cadre de l'administration territoriale, la gouvernance appelle la "décentralisation qui est le processus par lequel l'Etat transfère certains de ses pouvoirs et de ses prérogatives à des collectivités territoriales autonomes". Elle prend en compte plusieurs aspects de la vie politique et administrative tels que les institutions à la base et leur fonctionnement, les autorités locales, leurs modes d'acquisition du pouvoir (nomination ou élection), les relations entre les autorités locales et les différents acteurs locaux et nationaux. (Ballo Z., 2008)

Selon le FAO (2007) cité par le Collectif eAtlas F.A.O. (2012), la gouvernance locale est vue comme un processus pour démocratiser la prise de décisions concernant la gestion d'un territoire. Cela inclut la responsabilité de l'État et des collectivités locales, ainsi que la participation des citoyens, des ONG et des organisations communautaires. Besson Ancel (2003) décrit la gouvernance locale comme un moyen pour les élus de gérer les affaires publiques avec transparence. La gouvernance politique, administrative et économique locale joue un rôle dans la gestion démocratique, la communication et la mobilisation des res-

sources. On évoque la bonne ou la mauvaise gouvernance selon la qualité de la gestion. Des indicateurs existent pour évaluer cette gouvernance locale.

Certains indicateurs permettent d'évaluer cette gouvernance locale. Les indicateurs de la bonne gouvernance sont : la participation d'individus, la transparence ou partage de l'information, l'efficacité des autorités locales dans la réalisation des objectifs de développement en faveur des pauvres ou la gestion des ressources publiques, et l'équité dans le traitement des cas similaires par les autorités locales. L'obligation redditionnelle des élus et fonctionnaires est « verticale » (El Mehdi I. K., 2011) lorsque les élus défendent les intérêts de leurs électeurs et « horizontale » lorsque les fonctionnaires appliquent les priorités des élus. La sensibilité à la dimension 'genre' vise à augmenter la participation des femmes en politique.

**Participation :** On entend par participation, la capacité d'une personne à prendre part à une décision, à son exécution et à la jouissance de ses résultats. Pour Garry M. (1993), elle est l'intervention du citoyen dans la prise des décisions communales et aussi son apport au processus de développement de sa commune. Cela signifie que pour promouvoir la participation, il faut surtout ouvrir l'accès et le contrôle de l'information et des ressources, notamment financières, tout en renforçant, là où cela paraît nécessaire, les capacités et la confiance en soi. La participation peut connaître divers degrés que sont : la transparence, la consultation et la collaboration avec toutes les instances dirigeantes de la commune.

**Développement local :** Selon le guide pour la planification du développement local élaboré par la Direction géné-

rale du développement en 2003<sup>1</sup>, le développement local se rapporte à un espace géographique plus élargi que l'approche communautaire de développement. C'est un processus concerté et planifié d'enrichissement économique, social et culturel d'une localité donnée. Cet enrichissement est directement lié à la création de richesse dans ladite localité, à la gestion de cette richesse et à sa répartition entre tous les acteurs de cette localité. Il s'agira aussi bien de richesse financière et économique que de richesse sociale et culturelle. Cette vision du développement local signifie d'une part que les besoins fondamentaux des habitants de la localité soient satisfaits, d'autre part que ce bien-être puisse s'améliorer et préparer un environnement de plus en plus propice à l'épanouissement des habitants et de leur descendance (Diop, A., 2008).

Le développement local est donc une forme alternative de développement qui consiste à rechercher localement et avec le concours des populations (Biaou J et Kpomadje S., 2002), l'amélioration significative de leur situation. Cette démarche passe par un sentiment d'appartenance au territoire et l'émergence d'une dynamique collective démontrant la capacité d'un groupe à identifier ses ressources et à prendre en main son destin. C'est le résultat des initiatives d'une communauté qui cherche ainsi à développer de nouvelles pratiques pour améliorer son quotidien et ses perspectives d'avenir.

---

<sup>1</sup> Guide méthodologique d'élaboration et de mise en œuvre des schémas régionaux d'aménagement du territoire - Direction Générale du Développement de l'Economie Régionale

[www.chromeextension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-SRAT.pdf](http://www.chromeextension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-SRAT.pdf)

**Communication locale :** Pour Dominique Wolton (1997), a communication est un processus dynamique au cours duquel un émetteur et un récepteur échangent et partagent des informations, des idées, des opinions, des sentiments ou des réactions. Elle peut se faire au niveau de l'une des sphères suivantes (Breton P ; (1993), personne à personne, dans une organisation, et de Masse.

On peut utiliser dans un canal donné un média (Moyen ou support utilisé pour véhiculer le message en lui donnant une forme) (Bogui M. J.-J. et Atchoua, N. J (2016);

- ⇔ Un effet ou impact : résultat de l'acte de communication ;
- ⇔ Le feed-back : rétroaction du récepteur vers l'émetteur en réaction au message ;
- ⇔ Un contexte : environnement physique, psychologique, politique et socio culturel dans lequel se déroule la situation de communication ;

Le terme communication est couramment utilisé pour désigner les activités de presse ou de relation publique d'une société ou d'un établissement. Dans le domaine du développement, on parle de communication pour le développement de la communication participative, de communication locale résumée selon la FAO (2002) comme « l'utilisation du processus de communication, des techniques et des médias pour aider les gens à prendre conscience de leur situation et des options à leur disposition pour toute action de changement, à résoudre le conflit social et à travailler vers un consensus, à aider des gens à planifier l'action de changement et du développement durable, à aider les populations à saisir les connaissances et les qualifications en vue d'améliorer

leurs conditions et celles de leur communauté et améliorer l'efficacité des établissements publics.

La communication locale n'est pas l'ensemble des techniques et des procédés dont disposent les acteurs politiques, le plus souvent les gouvernants pour séduire, gérer, abuser ou duper l'opinion. Elle est pour Fraser l'ensemble des décisions et des actions des élus locaux qui vivent et où circulent dans un espace de proximité (Fraser C., 1994). La logique de la communication interne est de motiver les agents, par l'information, l'écoute, le travail en commun, l'esprit d'équipe. En dehors de sa sphère de compétence interne, le maire doit développer une politique de communication avec l'ensemble de ses partenaires tant au niveau national qu'international qui est la communication externe. Plusieurs types de communication sont développés en appui à l'approche participative. La communication de proximité encore appelée communication de groupe ou communication interpersonnelle répond bien aux besoins des diverses phases et étapes du cycle de l'approche participative en ce sens qu'elle est utilisée à l'échelle des villages ou au niveau du terroir (Adjaho R., 2005). Ceux-ci sont issus de la tradition villageoise, conçus et gérés directement par les communautés pour répondre à leur besoin d'information, d'éducation, de divertissement, de débat, de gestion des conflits locaux (Aholoukpe E., 2006).

### *1.1.2. Revue de la littérature*

Biaou J. et Kpomadje S. (2002)., ont évalué la sensibilisation des populations sur la décentralisation en Côte d'Ivoire et a identifié des tendances susceptibles à bloquer la mise en œuvre de la décentralisation. Les difficultés à la mise en

œuvre de la décentralisation sont de deux ordres : analphabétisme, sensibilisation insuffisante, non-adhérence des populations, et refus de payer des taxes. L'auteur a également écrit que les populations refusent d'accepter les taxes en raison de leur mentalité d'être assistées héritée de la colonisation. Il propose une sensibilisation catégorielle en langue nationale, en alphabétisation en français et en langues nationales, l'instruction et l'éducation pour une prise de conscience civique. Les institutions internationales ne sont pas désintéressées des concepts de communication et de gouvernance locale, comme la FAO et la PNUD.

Kone H (1995) a montré que le rôle de la communication est décisif pour promouvoir un développement qui prenne en compte la dimension humaine dans le climat de changement social qui caractérise la période actuelle. Pour lui, l'évolution du monde vers plus de démocratie, de décentralisation et l'introduction de l'économie de marché créent des conditions favorables pour que les populations deviennent les principaux acteurs du changement. Elle fait remarquer que la communication a un rôle central à jouer dans ce domaine, mais que son potentiel est encore souvent sous-utilisé malgré les dénominateurs communs importants qui existent entre populations et communication.

En effet, selon Hammouda H. (1999), plusieurs programmes de réduction de la pauvreté sont mis en œuvre dans les pays africains, mais leur effet semble limité en raison de la participation très limitée des collectivités locales aux divers processus qui devraient permettre d'améliorer leur sort. Ils montrent que dans un climat où existe une tradition fragile de participation des citoyens, la gouvernance locale est une première étape importante si l'on veut créer

des possibilités d'interaction entre les citoyens et l'Etat. Le forum a aussi remarqué que la décentralisation s'est le plus souvent arrêtée au niveau des autorités sous-nationales ou municipales et la notion même est rarement étendue jusqu'aux institutions locales, celles de la société civile qui sont pourtant les acteurs réels de la gouvernance locale.

Selon Mayoukou, C. (2003), la décentralisation améliore la gouvernance locale mais les résultats sont encore mitigés. Ils concluent que les pays représentés devraient rechercher un cadre d'action pour édifier, dans un esprit de participation, sans exclusion, l'indispensable consensus au sujet des institutions durables à mettre en place

Gbagbo L. (1999) dans son rapport sur le développement humain en Afrique, montre que le système politique et administratif se caractérise par une centralisation extrême. Les différentes expériences de transfert de pouvoir à la base qui ont été initiées ont échoué pour des raisons diverses.

Partant F. 1983), Le rapport présente une réforme de l'administration territoriale, axée sur la décentralisation et la déconcentration. Il souligne que la décentralisation permet aux citoyens de participer à la gestion des affaires locales, favorisant ainsi la démocratie et le développement local. Pour un développement effectif, des mesures sont recommandées : concevoir des programmes basés sur les besoins des populations, rechercher des solutions en coopération avec elles, et permettre aux citoyens de contrôler l'action des décideurs.

La décentralisation du pouvoir et le changement du rôle de l'État sont essentiels pour sortir de l'impasse actuelle. L'analyse de l'administration territoriale en Côte d'Ivoire montre que la gestion administrative depuis les indépen-

dances n'a pas toujours réussi. La décentralisation serait un moyen d'atteindre une vraie démocratie et un développement local, nécessitant l'aide d'acteurs de la société civile (Zoukou L., 2011).

### *1.1.3. Cadre de référence théorique*

La gouvernance locale est un sous-produit de la gouvernance politique et de la gouvernance administrative. Elle nécessite de ce fait la participation active de toutes les couches de la population à la vie publique de leur commune respective et implique, par voie de conséquence, que les gouvernants locaux observent un certain nombre de dispositions légales et réglementaires en la matière. Ces dispositions légales seront abordées par Erhard Friedberg (1993) en termes de « règle » et l'autorité exercée par l' élu local en termes de « pouvoir » pour répondre à la question de la participation des citoyens au processus du développement à la base.

En effet, selon Friedberg (1993) dans son ouvrage *Le pouvoir et la règle*, dynamiques de l'action organisées, le pouvoir et la règle sont inséparables. Pouvoir et règle constituent ainsi « les deux faces du phénomène « organisation » qui est omniprésent dans l'action collective, qu'elle prenne la forme d'un mouvement diffus et spontané ou d'une multinationale formalisée et rationalisée à l'extrême. Il analyse l'« organisation » dans sa généralité et dans sa dynamique même comme structuration et restructuration des contextes dans lesquels se déploie l'action collective des hommes. Ces ordres locaux sont relativement autonomes par rapport aux grandes régulations politiques et culturelles d'une société et mettent en question l'homogénéité et l'unité supposée du

champ social dont ils soulignent au contraire le fractionnement irréductible.

Friedberg fonde donc essentiellement sa théorie sur l'ordre local défini comme « construit politique autonome qui régule les conflits et ajuste les intérêts et buts individuels et collectifs ». La communication dans ce sens, génère la motivation et de ce fait, fait référence à la théorie de motivation développée par MASLOW. Abraham MASLOW aborde la question de participation par une théorie de motivation. C'est le mobile d'attachement ou d'action d'un individu ou d'un groupe d'individus par rapport à une situation donnée. Elle explique le pourquoi des comportements individuels ou collectifs des personnes vivant au sein d'une société. Pour lui, toute personne cherche à satisfaire successivement cinq besoins qui sont : les besoins psychologiques, les besoins de sécurité, les besoins sociaux, les besoins d'appartenance et les besoins d'accomplissement.

## **1.2. Approche méthodologique**

Il s'agit pour nous de faire ici état de l'ensemble des procédés et techniques qui sont mis en œuvre pour recueillir les données ainsi que les conditions de travail qui ont permis de faire notre étude (N'da P., 2006). Notre étude de type mixte (qualitatif et quantitatif). Elle permettra d'avoir une description de la manière dont le pouvoir est géré dans la commune de Bondoukou, du niveau d'information de la population et de leur participation au développement local. Elle contribuera également à apprécier la situation pour la proposition de solutions durables.

Nous avons identifié deux groupes cibles dans cette population d'enquête à savoir :

- Les administrés : les habitants, les chefs de quartiers, les têtes couronnées, les chefs religieux de la commune de Bondoukou
- Les membres du conseil municipal.

C'est à partir de ces groupes cibles que nous avons réalisé l'échantillonnage à partir du choix raisonné. La méthode probabiliste est employée pour le choix de quatre (04) villages sur les sept (07) que compte la commune de Bondoukou en ce qui concerne les habitants à contacter, le choix des chefs de quartiers, dans l'impossibilité de prendre toutes ces personnes en compte pour l'enquête.

En fonction de notre population d'étude, nous avons procédé à :

- À l'échantillonnage aléatoire simple des habitants des villages et des quartiers de la Commune de Bondoukou. Nous avons opté pour cette opération parce qu'il fallait aller de maisons en maisons pour interroger les sujets ;
- Au recensement des chefs religieux. Ils sont les plus indiqués pour nous fournir des informations fiables.

Le nombre de chacun de ces acteurs diffère. Les populations sont les plus nombreuses que les chefs de quartiers, les têtes couronnées, les chefs religieux et les responsables locaux à contacter. C'est pourquoi la taille de l'échantillon varie d'un groupe cible à un autre comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 1** : Présentation de la taille de l'échantillon

<b>Population d'étude</b>	<b>Nombre total de sujets par catégorie</b>
Populations et chefs de quartier ou de village	58
Chefs religieux	02
Elus locaux	5
<b>Total</b>	<b>64</b>

*Source* : Notre enquête effectuée

Au total, 64 personnes sont enquêtées dont 22 femmes, soit le tiers du nombre total. Ceci pour tenir compte de la dimension genre inhérente à la bonne gouvernance.

En effet par village et quartier ciblé, 15 personnes dont le chef quartier ou de village et 6 femmes, ont été interrogées.

Dans le rang des chefs religieux, nous avons considéré l'Imam de la mosquée central et le Curé de la ville.

Enfin, au niveau du conseil communal, nous avons identifié le maire, le secrétaire général, le service de communication, le responsable de la radio communale.

Pour la fiabilité des informations recherchées, des techniques et outils ont été aussi clairement identifiés.

Pour recueillir les diverses informations, nous nous sommes servis de :

- Un (01) questionnaire pour la méthode quantitative
- Un (01) guide d'entretien
- L'observation
- La recherche documentaire (Michel, J-L. (2006)

L'analyse des données s'est faite de façon manuelle mais aussi de façon informatique

Pour administrer les questionnaires, nous nous sommes rendus librement dans les localités ciblées pour rencontrer les personnes concernées. Nous sommes passés de ménage en ménage pour effectuer les enquêtes. Nous avons assisté les enquêtés instruits à transcrire fidèlement leurs opinions. Ce qui nous a permis de limiter les mauvais remplissages, les pertes de questionnaires et de rendre les informations plus aisément exploitables.

Pour ce qui concerne les entretiens, nous les avons obtenus sur rendez-vous. Ils ont été entièrement enregistrés puis fidèlement transcrit. (Yeo L., 2005)

Signalons que pour cette collecte d'informations, nous avons été assistés par un porte-parole de Bondoukou qui nous a servi de guide pour prendre contact avec les sujets.

C'est dans la période du 14 Février au 10 Mars 2025 que se sont déroulées les enquêtes dans le cadre notre recherche dans la commune de Bondoukou. Elles ont duré au total 45 Jours. Elles nous ont permis d'administrer les questions aux populations, aux chefs de quartiers, aux têtes couronnées, aux autorités religieuses et aux membres du conseil communal.

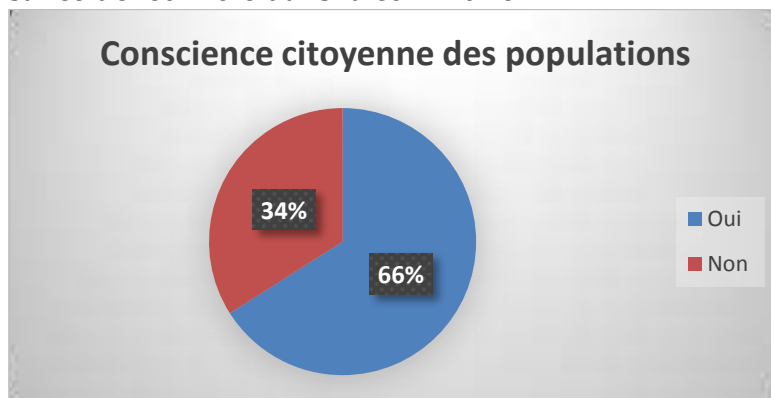
## **2. Résultats de la recherche**

Dans ce chapitre, les données recueillies ont été réparties en tableau puis représentés en graphes suivant le type d'informations recherchées avant leur analyse.

## 2.1. Présentation des résultats

### 2.1.1. La conscience citoyenne des populations

**Figure1** : Répartition des populations suivant la reconnaissance de leur rôle dans la commune



*Source* : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.

La figure 1 montre que 66 % des populations sont conscientes de leur rôle dans la gouvernance locale pendant que seuls 34 % ignorent ce rôle. Ce qui traduit l'idée d'une forte conscience citoyenne dans la commune de Bondoukou.

### 2.1.2. Le niveau d'implication des citoyens

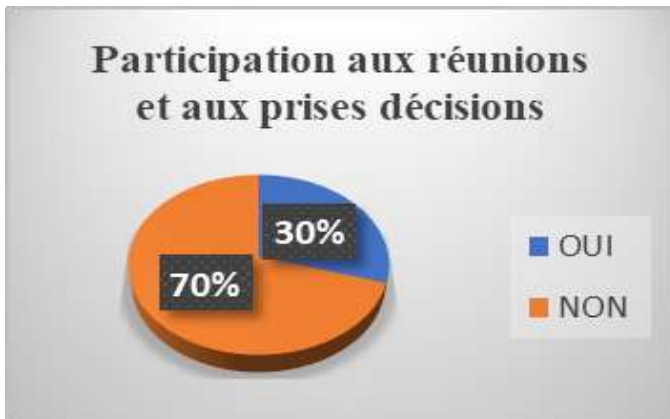
**Tableau 1.** Répartition des citoyens suivant leur implication dans la gouvernance locale

Implication dans la gestion de la commune	Nombre	Pourcentage
Oui	14	21,87%
Non	50	78,13%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>100%</b>

*Source* : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.

A travers cette présentation, on constate que seuls 21,87% de la population sont impliqués dans la gestion des affaires de la commune. Plus de 78,13% ne sont pas considérés. Ce niveau d'implication est très faible.

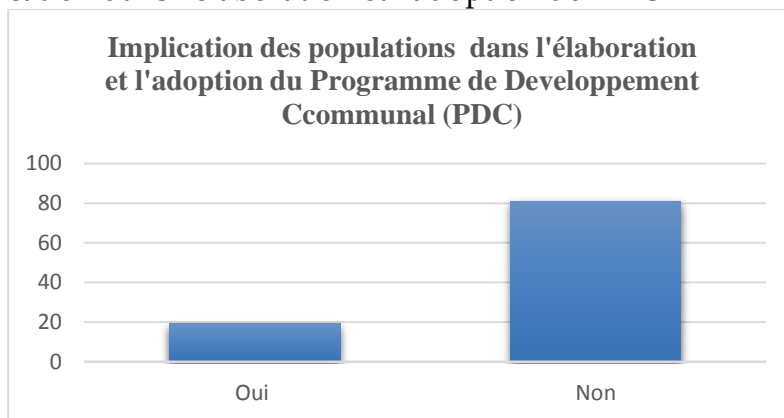
**Figure 2 :** Répartition des citoyens selon leur participation aux réunions et décisions relatives à leur commune.



*Source : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.*

La figure ci-dessus révèle que 70 % des habitants de Bondoukou ne participent pas aux réunions et aux décisions concernant la vie de leur commune. De toutes les personnes enquêtées, seules 29 % participent à ces instances.

**Figure 3** : Répartition des citoyens en fonction de leur implication dans l'élaboration et l'adoption du PDC



*Source* : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.

Il ressort de ces représentations que l'élaboration et l'adoption du PDC n'ont connu que la participation de 19% des citoyens. 81% des populations déclarent n'avoir pas été impliquées.

### 2.1.3. L'information des populations

**Tableau 2** : Répartition des enquêtés selon leur niveau d'information sur le budget et le compte administratif de la commune.

Information sur le budget et le compte administratif	Nombre	Pourcentage
Oui	24	37.5%
Non	40	62.5%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>100%</b>

*Source* : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.

Ce tableau 2 montre que 62,5% des enquêtés n'ont aucune idée du budget et du compte administratif de la commune de Bondoukou. Sur 64 personnes, 24 seulement sont informés dudit budget et du compte administratif, soit 37,5 %.

**Figure 4 :** Répartition des populations suivant leur participation aux séances d'information sur la commune.



*Source : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025*

On constate à partir de ce tableau et de la figure 6 que 75% des citoyens ne bénéficient pas des séances d'information de la part de l'administration communale contre 25%

**Tableau 3 :** Répartition des populations suivant leur niveau d'information du compte rendu des délibérations du conseil communal.

	Nombre	Pourcentage
Oui	25	40 %
Non	39	60%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>100%</b>

*Source : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025*

Ici, de toute la population, seuls 40 % ont le compte rendu des délibérations du conseil communal contre 60%.

#### 2.1.4. La consultation des affiches de la mairie par les citoyens

**Tableau 4** : Répartition de la population en fonction de la consultation des affiches à la mairie.

Consultation des affiches	Nombre	Pourcentage
Oui	16	25%
Non	48	75%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>100%</b>

*Source* : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.

Il se révèle, à travers ce tableau et cette figure que 75% des habitants de Bondoukou ne consultent pas des affiches à la mairie. Seuls 25% lisent les informations affichées.

#### 2.1.5. Existence et à adaptation des moyens locaux de communication

**Tableau 5** : Répartition des citoyens en fonction des canaux locaux désirés

Canaux	Nombre de personnes	Pourcentage
Radio communautaire	13	20, 31%
Guide religieux	28	43,75%
Griots	11	17,18%
Réunions	12	18,75%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>100%</b>

*Source* : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.

Ces résultats nous renseignent que 43,75% des citoyens écoutent les guides religieux, 20, 31% s'intéressent à la radio communautaire alors que 17,18% préfèrent s'informer par le crieur public et 18,75% par les réunions.

### **2.1.6. Niveau de satisfaction des populations de la gestion de la commune**

**Tableau 6** : Répartition des citoyens en fonction de leur niveau de satisfaction de la gouvernance locale.

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage
Oui	22	34,38%
Non	42	65,62%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>100%</b>

*Source* : OKOU Denis Roméo Bolou, Mars 2025.

De cette présentation, il ressort que 65,62% de la population ne sont pas satisfaites de la gestion faite de leur commune par les responsables locaux. Seuls 34,38% sont d'accord avec cette gestion.

Les résultats consignés dans ces différents tableaux et graphes nous permettront de faire une analyse basée sur les principes de la démocratie locale.

## **2.2. Analyse des résultats qualitatifs**

Avant d'analyser les résultats obtenus dans le cadre de cette étude, nous explorerons, en un premier temps, le cadre législatif et réglementaire de la participation citoyenne à la gouvernance locale en Cote d'Ivoire et, en un deuxième temps, nous montrerons la place qu'occupe la communication dans la gestion communale.

### ***2.2.1. Cadre législatif et réglementaire de la participation du citoyen à l'action communale en Côte d'Ivoire***

La loi fait obligation au maire de faire participer le citoyen aux affaires de la commune. La commune est, en effet, le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation ainsi que le lieu privilégié de la participation du citoyen à la gestion des affaires locales.

La participation du citoyen à la vie communale se mesure par l'information du public, l'accès aux documents administratifs et l'implication dans les affaires locales<sup>1</sup>.

### ***2.2.2. L'information du public***

Elle est l'expression de la décentralisation ainsi que le lieu privilégié de la participation du citoyen à la gestion des affaires locales.

La participation du citoyen à la vie communale se mesure par l'information du public, l'accès aux documents administratifs et l'implication dans les affaires locales<sup>2</sup>,

L'information du public est destinée à faciliter et à améliorer les relations des citoyens avec la commune. Le maire peut aussi initier des rencontres périodiques avec les populations (ou tout au moins certaines corporations ou groupes

---

<sup>1</sup> MANUEL DU PARTICIPANT au séminaire de renforcement des capacités des Directeurs des Services Techniques et des Moyens Généraux des conseils généraux sur le thème « Plan Stratégique de développement, Programme Triennal et Passation des marchés », organisé du 20 au 22 septembre 2007 à Abidjan par l'Université des Collectivités de Côte-d'Ivoire

<sup>2</sup> LA DECENTRALISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST - Série Séminaires Programme de Développement Municipal (PDM) – V

professionnels) pour des séances d'information et de sensibilisation dans les maisons du peuple ou lieux publics.

L'édition périodique d'un bulletin communal et la propagande de proximité sont également indispensables pour susciter la participation du citoyen.

La création d'un service de l'information et de la communication au sein de la commune est un excellent moyen pour véhiculer les messages de la mairie vers les populations (Mission de Décentralisation, 2006).

### ***2.2.3. L'accès aux documents administratifs***

Toute personne a le droit de consulter à la mairie de la commune, les procès-verbaux et les comptes rendus des délibérations du conseil communal ou municipal, les divers actes communaux (arrêtés, décisions, contrats, etc. Une fois votés par le conseil communal et approuvés par l'autorité de tutelle, les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont tenus à la disposition du public. La consultation des budgets de la commune permet au citoyen de prendre connaissance des prévisions de recettes et de dépenses qui lui permettent d'apprécier la politique communale en termes budgétaires.

Le compte administratif approuvé par l'autorité de tutelle reste déposé à la mairie où il est également tenu à la disposition du public. Le compte de gestion approuvé et ses annexes établis par le comptable sont soumis au contrôle juridictionnel de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême dans les conditions fixées par les textes en vigueur.

#### ***2.2.4. L'implication du citoyen dans les affaires locales***

Dans le but d'encourager l'implication du citoyen, la commune doit écouter les citoyens (cas des commissions communales facultatives qui sont des lieux d'accueil et d'écoute des représentants de la société civile, en tant que personne ne ressource). Il est adressé un procès-verbal et ou un compte rendu de chaque séance du conseil communal, un relevé des décisions signé du maire et du secrétaire de séance est affiché à la mairie à l'endroit destiné à l'information du public dans les huit jours suivant la séance. Les sondages d'opinion et les consultations sont également des moyens pour solliciter la participation du citoyen et de recueillir son avis avant de prendre une décision importante.

A défaut de pouvoir siéger dans le conseil municipal le citoyen qui veut s'impliquer dans la vie de la commune peut rejoindre les représentations de la Société Civile existantes ou prendre l'initiative de créer une nouvelle structure, en rapport avec la gestion locale.

#### ***2.2.5. La communication, clé de voûte de la participation citoyenne et du développement local***

La participation des citoyens à la vie communale est un droit et non une faveur des élus (Chapus R., 1996). Elle permet aux citoyens d'avoir un regard sur la gestion de leurs ressources et sur les actions des élus. La communication joue un rôle clé en informant les citoyens sur l'évolution de leur commune et en les impliquant dans le développement communal. La communication renforce le sentiment d'appartenance et d'écoute au sein de la communauté. Selon Jeanney, la communication locale a deux aspects : informer les citoyens sur les projets et inclure leur avis dans la prise de

décision. Elle vise à rendre les processus décisionnels compréhensibles et à organiser l'écoute des préoccupations citoyennes. (Jeanneney J.N., 1996)

Les citoyens doivent être bien informés et impliquer dans des décisions comme l'adoption de projets et la gestion des financements (Jeanneney J.N., *Idem*). La communication reflète l'évolution de la relation entre les citoyens et leur commune, servant d'interface essentielle pour maintenir les habitants au courant. Cela ne signifie pas qu'ils veulent participer constamment à la prise de décision, mais cela cultive un lien entre les habitants et leur territoire. Une bonne communication est essentielle au développement, car elle implique les citoyens comme acteurs du changement, et non comme de simples bénéficiaires. Pour que les programmes de développement soient efficaces et durables, l'engagement de la population et son acquisition de nouvelles compétences sont cruciaux (Ahodekon, C., 2005). La communication est donc fondamentale pour le développement, en facilitant les contacts entre les populations et en favorisant leur intégration (Bogui, M. J.-J., Atchoua, N. J., 2016). Elle est considérée comme la base du développement puisqu'elle permet le rapprochement, le contact, la mise en relation des populations, les libère de leur isolement et favorise leur intégration et leur participation. (Laleye M., 2003)

### **3. Discussion des résultats et recommandations**

Cette discussion se fera à travers les rapports élus locaux et citoyens d'une part, et d'autre part, à travers l'importance qu'accordent ces responsables à la communication sur la gestion des affaires publiques.

### **3.1. Les rapports élus locaux et citoyens de la commune de Bondoukou**

Rappelons que la gouvernance locale est une réponse institutionnelle à la décentralisation, visant à autonomiser les citoyens et à inclure les communautés locales dans le développement de leurs zones. La participation des citoyens aux affaires locales est définie par des lois, ce qui organise le rôle de chaque acteur. Cependant, dans la commune de Bondoukou, bien que 66% des habitants soient conscients de leur rôle, 95,31% ne participent pas à la gestion communale. L'engagement des populations est crucial pour un développement local efficace, mais il y a un manque de participation aux réunions locales. À Bondoukou, 86% des habitants estiment que l'administration ne les implique pas dans les décisions. Le maire a exprimé que la population n'a pas besoin de participer car un conseil municipal est en place, ajoutant que l'implication financière des citoyens est nécessaire pour la gestion.

Il est donc évident que les approches participatives ne sont pas appliquées à Bondoukou plus de quatre ans après la décentralisation, ce qui limite le succès des initiatives de développement, en raison de l'absence de soutien des populations. Le PNUD<sup>1</sup> souligne que les gouvernements doivent tenir compte des besoins de la population pour être considérés comme légitimes. Ainsi, Bondoukou ne montre pas de bonne gouvernance, car il n'existe pas de mécanismes

---

<sup>1</sup> PNUD, Gouvernance [www.chrome-](http://www.chrome-exten-)

[sion://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfndmkaj/https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/GOUVERNANCE.pdf](http://www.chrome-exten-sion://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfndmkaj/https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/GOUVERNANCE.pdf) consulté le 13 Janvier 2025.

d'écoute et de dialogue avec les citoyens. Le maire souligne que trop de participation pourrait créer le désordre, ce qui nuit au développement, alors que le changement durable nécessite l'implication des populations à tous les niveaux, notamment dans la résolution des problèmes et l'application des solutions. La question des impôts reste également source de conflits entre les citoyens et le maire.

### **3.2. Relation gouvernance et communication dans la commune de Bondoukou**

Pour analyser le lien entre gouvernance et communication dans la commune de Bondoukou, des enquêtes ont été menées auprès des populations et des élus locaux. L'enquête a révélé que la population est très peu informée sur les affaires locales, avec 87,5 % des citoyens déclarant que le maire ne tient pas de séances d'information. Plus de 95 % des citoyens n'ont aucune connaissance du budget communal ou des comptes administratifs. Les citoyens n'ont pas de visibilité sur la gestion financière, et les seules occasions d'être informés sur le budget sont les séances du conseil communal. Selon le maire, ces réunions sont annoncées par affiches et par la radio communautaire, mais les efforts pour informer la population sur leurs droits et devoirs semblent insuffisants. Bien que les comptes rendus des sessions soient affichés en mairie, 75 % des enquêtés ne les consultent pas. Seuls 12,5 % des citoyens ont accès à ces comptes rendus. L'enquête a aussi montré quatre principaux moyens de communication dans la commune, avec une utilisation limitée des supports imprimés depuis 2007. Radio Zanzan, bien que présente, ne suscite pas d'intérêt. Les crieurs publics sont un moyen efficace de transmettre

des informations adaptées à la culture locale. La majorité des populations préfèrent la radio locale pour s'informer, mais des critiques sur les premiers outils de communication soulignent leur manque de feedback et d'interaction. Les réunions constituent des opportunités d'expression et de formation sur des questions locales.

### **3.3. Recommandations**

Pour résoudre les problèmes de gouvernance locale dans la commune de Bondoukou, il est nécessaire d'agir pour une gestion participative et sans conflit. Cela inclut la mise en place d'une stratégie de communication, la création d'un cadre de concertation et la réalisation d'enquêtes publiques avant de prendre des décisions importantes.

#### ***3.3.1. Vers la mise en place d'une stratégie de communication locale***

Il faut élaborer un plan-cadre qui combine des actions de communication pour encourager les changements nécessaires dans les connaissances, opinions et comportements des populations, afin d'assurer leur participation. Pour réussir cette communication, il est essentiel de bien connaître le contexte local, de mobiliser des ressources, de créer des messages adéquats et de les diffuser parmi les personnes concernées via des canaux appropriés.

#### ***3.3.2. Vers la création d'un cadre de concertation au niveau communal***

Il est important que les représentants des habitants participent aux décisions et à la mise en œuvre des activités de la commune, les considérant ainsi comme des partenaires. Les

membres des autorités locales, de la population et des acteurs locaux doivent se réunir pour parvenir à un consensus sur les projets. Des réunions fréquentes facilitent la création de nouveaux réseaux et l'ouverture à d'autres logiques de groupes. Les commissions permanentes permettent un suivi et une dynamisation des projets à long terme, mais il est crucial que les représentants restent en contact avec leur base. Il est essentiel que la composition des groupes de travail soit suffisamment représentative pour assurer une participation globale de la population et qu'il y ait un retour d'information vers tous les habitants.

## **Conclusion**

Le thème de recherche `` Problématique de la communication dans la gouvernance locale en Côte d'Ivoire : le cas de la commune de Bondoukou '' est d'une importance capitale pour l'essor des communes de la Cote d'Ivoire en général, et en particulier pour la commune de Bondoukou, notre lieu de recherche. C'est pourquoi la gouvernance locale récemment engagée ne saurait être exempte d'insuffisances quand on sait que tout changement requiert un minimum de temps et d'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être en vue d'une adaptation des différents acteurs.

Certes, les limites à la gouvernance locale sont de plusieurs ordres et multiformes, mais celle qui retient ici notre attention au regard des objectifs de la décentralisation, c'est bien celle relative aux rapports liant les autorités locales à leurs administrés.

Cette relation nous paraissait importante à explorer en ce sens que le développement local reste subordonné à la participation des populations à la base à la prise des décisions concernant la vie de leur localité et à leur responsabilisation.

Ce sujet de recherche qui vise de façon générale l'amélioration des rapports élus locaux et citoyens dans la commune de Bondoukou nous a donc permis d'abord de faire un état des lieux de ces rapports et d'évaluer par la suite la gouvernance locale dans cette commune en rapport avec la communication.

Au terme des investigations, notre hypothèse de départ à savoir que "les obstacles au décollage socio-économique de Bondoukou, pour la première expérience de la gouvernance locale en Côte d'Ivoire, sont liés à un déficit de communication" est plausible.

D'un autre côté, on remarque que l'information et la communication avec les administrés sont déficitaires.

Les citoyens ne sont pas informés de la gestion de la commune, ce qui constitue de véritables obstacles à leur participation à la gouvernance locale, faute de motivation.

Il s'agit, pour les autorités locales de favoriser l'échange permanent avec leurs administrés par des moyens modernes et traditionnels de communication , d'utiliser les moyens d'information de masse pour une communication de proximité, pédagogique et civique pour impliquer et mobiliser les citoyens , de faire une sensibilisation permanente des populations sur l'importance et le fonctionnement d'une collectivité locale décentralisée, privilégier la transparence en présentant clairement à leurs administrés le rôle et les moyens de la commune pour favoriser la confiance des populations et leur implication dans les affaires de la cité. Et enfin

d'éviter d'exclure des groupes sociaux tout en travaillant avec les représentants des différentes couches tels que les têtes couronnées, les autorités religieuses, les chefs de quartiers, de villages et d'autres leaders d'opinions pour relayer régulièrement l'information.

## **Bibliographie**

- ACHADE, N., (2007). *Etat des lieux de la prise en charge socio-sanitaire des indigents dans la commune de Savè*. Mémoire de fin de quatrième année en développement communautaire. UAC/ INJEPS, 60
- Adjaho, R. (2005). *Bonne gouvernance au Bénin, ma contribution*. Flamboyant, Cotonou, 148 p
- Ahodekon, C. (2005). *La communication et l'éducation des adultes dans les programmes de développement communautaire : étude de cas*. Thèse de doctorat unique en Sciences du Langage et de la Communication. UAC, 381
- AHOLOUKPE, E., (2006). *Décentralisation et développement local : contribution des organisations villageoises dans la commune de Zogbodomey*. INJEPS, 84 p.
- Ballo, Z. (2008). *Décentralisation en Côte d'Ivoire : un bilan du fonctionnement des conseils généraux et districts*. Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES, (04): 2-34.
- Bergeron, R. (1992). *L'anti-développement : Le prix du libéralisme*, Le Harmattan, Paris, 271 p.
- Bessette, G ; Rajasunderam, V. (1996). *La communication pour le développement*. Ottawa : CRDI

- Besson-Ancel, I. (2003). La gouvernance territoriale. Institut d'Étude Politique, Lyon.
- Biaou, J & Kpomadje, S., (2002). *Décentralisation et développement à la base : cas de la commune de Savè*. ENAM, AGT2, 108 p.
- Bogui, M. J.-J., Atchoua, N. J (2016). La régulation des usages des TIC en Côte d'Ivoire : entre identification et craintes de profilage des populations. *Revue tic&société*, (10)1:1-17, Récupéré sur le site de la revue : <http://ticetsociete.revues.org/1983>
- Breton, P ; (1993). *L'utopie de la communication, la découverte, essais*.
- Chapus, R. (1996). *Droit administratif général, Tome 1, 9<sup>e</sup> Edition*, 1251p.
- Chéneau-Loquay, A. (2010). La révolution des TIC: du téléphone à Internet. *Bulletin de l'Association de géographes français, Association des Géographes Français* : 1-15.
- Chéneau-Loquay, A. (2011). Accès et service universel, du global au local. *Les cahiers de Netsuds, numéros en texte intégral, Accès aux nouvelles technologies en Afrique et en Asie*, Récupéré le 26 octobre sur le site de la revue : <http://revues.mshparisnord.org/netsuds/index.php?id=265>.
- Collectif eAtlas F.A.O. (2012), *Sociétés Africaines de l'information. Recherches et Actions en Afrique de l'Ouest Francophone*, Dakar, 2 : 2-193.
- Consulte le 01 Mars 2025.
- Côte d'Ivoire, Ministère de l'Intérieur, *Organisation territoriale décentralisée (2013), Textes législatifs et réglés*

mentaires. 113p, Récupéré le 03 décembre 2015 du site du ministère de l'intérieur : [www.dgddl.interieur.gouv.ci/.../2012022116305720120221163057Ordonnance](http://www.dgddl.interieur.gouv.ci/.../2012022116305720120221163057Ordonnance) .

Côte d'Ivoire, [www.cntigci.net/geomatique](http://www.cntigci.net/geomatique), site du Comité National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG).

DECENTRALISATION ET TRANSFERT DE COMPETENCES DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES EN COTE D'IVOIRE - Synthèse de plusieurs conférences prononcées par Monsieur TAHET Noël (Docteur en Géographie et Aménagement diplômé de l'Université de Paris-Sorbonne Paris IV)

Dehoumon, P. (2006). *La décentralisation entre risques et espoirs*. Editions COPEF, Cotonou, 214p.

Diop, A. (2008). Développement local et gouvernance territoriale : Enjeux et perspectives, Karthala, 230p

Diponible sur

Dossou, C. (2000). *Décentralisation- Déconcentration- Découpage territorial : ce qu'il faut savoir*. Cotonou, 71 p.

Dumont, R. (1980). L'Afrique étranglée, Seuil

El Mehdi, I. K. (2011). Gouvernance et TIC : cas des pays d'Afrique. *Recherches en Sciences de Gestion*, (5) 86 : 63-84.

FAO, - Approche participative, communication et gestion des ressources en Afrique sahélienne : Bilans et perspectives, FAO, Rome, 1995, 105p

FAO, - Mali : Politique nationale de communication pour le développement, FAO, 1998, 30p

- Fonh-Gbei, E. (2014), Pour accompagner l'émergence de la Côte d'Ivoire. Récupéré le 13 Février du site du journal l'infodrome: <http://www.linfordrome.com/economie/15599>
- Fraser, C. (1994). *La communication pour un développement à dimension humaine*. Rome : FAO, 36 p.
- Friedberg, E. (1993). *Le pouvoir et la règle, dynamiques de l'action organisées*, Seuil, 450 p.
- Garry, M. (1993). Les politiques de communication des collectivités locales et le phénomène de sous-traitance. DEA Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Lyon 2.
- Gbagbo, L. (1999). *Gouverner autrement la Cote d'Ivoire*, Le Harmattan, Paris, 1999, 108p.
- GUIDE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION ET DE MISE EN OEUVRE DES SCHEMAS REGIONAUX D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Direction Générale du Développement de l'Economie Régionale
- Guidère, M. (2005). *Méthodologie de la recherche*, ellipses, Paris, 127p.
- Hammouda, H. (1999). *Afrique : pour un nouveau contrat de développement*, Le harmattan, Paris,.
- Jeanneney, JN. (1996). *Une histoire des médias, des origines à nos jour*, Ed. du Seuil, Paris, 374p.
- Kone, H. et Sy H. (1995). *Communication pour le développement durable en Afrique*, PUCI, , 409p
- LA DECENTRALISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST - Série Séminaires Programme de Développement Municipal (PDM) - V

- Laleye, M. (2003). *La décentralisation et le développement des territoires au Bénin*. Harmattan, 3257 p
- L'EXPERIENCE DE LA COTE-D'IVOIRE EN MATIERE D'EMPRUNT ET/OU DE SUBVENTION AU COLLECTIVITES TERRITORIALES - Intervention de Mr Idrissa Serge IDO, Centre International de Formation des Autorités/acteurs Locaux (CIFAL) du 08 au 12 juin 2009 à Douala au Cameroun
- MANUEL DU PARTICIPANT au séminaire de renforcement des capacités des Directeurs des Services Techniques et des Moyens Généraux des conseils généraux sur le thème « Plan Stratégique de développement, Programme Triennal et Passation des marchés », organisé du 20 au 22 septembre 2007 à Abidjan par l'Université des Collectivités de Côte-d'Ivoire.
- Mayoukou, C. et all (2003). *Gouvernance du développement local*. L'harmattan, 244 p.
- Michel, J-L ; (2006). Le mémoire de recherche en information-communication, ellipses, 2è Edition, 2006, 157 p
- Nach-Mback, C. (2001). *Démocratie et décentralisation : genèse et dynamiques comparées des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne*, Karthala-PDM, 528 p.
- N'da, P. (2006). *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, PUCI, 3è Edition, 157P
- Nutsugan, A, (1998). *La communication locale comme moteur de développement de la future commune de Comé*. ENAM, STID, 55 p.
- Partant, F. (1983). *La fin du développement : Naissance d'une alternative, la découverte*, 1983.
- Pisani E. (1988). *Pour l'Afrique*, Ed Odile Jacob, 1988.

PLANIFICATION LOCALE PARTICIPATIVE EN COTE-D'IVOIRE « Guide du praticien » Ministère du Plan et du Développement

Richard, P. (1995). *Le Temps des Citoyens : pour une démocratie décentralisée*. Paris : PUF, 220 p.

Sawadogo, R. (2001). *L'Etat africain face à la décentralisation*. Editions KARTHALA, 278 p.

Wolton, D. (1997). *Penser la communication*, Flammarion, Paris, 1997, 400p. Yeo, L. (2005). *Le guide méthodologique du jeune chercheur*, EDUCI, Abidjan, 69 p.

[\[exten-\]\(http://www.chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-LOCALE-BOITE-OUTIL.pdf\)](http://www.chrome-</a></u></p>
</div>
<div data-bbox=)

[sion://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-LOCALE-BOITE-OUTIL.pdf](http://www.chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-LOCALE-BOITE-OUTIL.pdf)

[www.chromeextension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-SRAT.pdf](http://www.chromeextension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://plan.gouv.ci/assets/fichier/MANUEL-SRAT.pdf)

[www.extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/http://www.gold.uclg.org/sites/default/files/Rapport\\_regional\\_D%C3%A9centralisation\\_d%C3%A9mocratie\\_locale\\_espace+UEMOA.pdf](http://www.extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/http://www.gold.uclg.org/sites/default/files/Rapport_regional_D%C3%A9centralisation_d%C3%A9mocratie_locale_espace+UEMOA.pdf)

Zannou, G. (1984). *Les collectivités locales dans la nouvelle réforme de l'administration territoriale en République Populaire du Bénin*. Cotonou : CEFAP, 66P.

ZOUKOU, L. (2011). *Région et Régionalisation en Côte d'Ivoire*, L'harmattan, Paris, 271p.